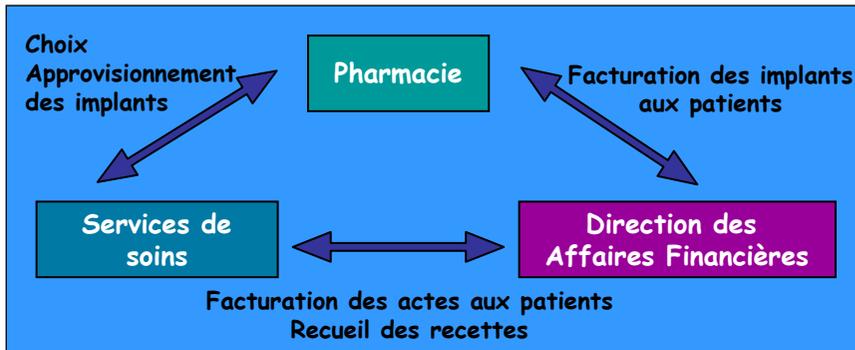


L'objectif de ce travail est de décrire le circuit d'approvisionnement des implants dentaires utilisés dans le cadre d'actes hors nomenclature à visée esthétique, non pris en charge par les caisses d'assurance maladie.



Le travail a été mené conjointement avec les cliniciens pour identifier les besoins en implants dentaires et réaliser un appel d'offres, la direction des affaires financières afin de déterminer les modalités de facturation des actes et des implants aux patients, et avec les cadres de santé des services pour mettre en place sur le terrain les circuits d'approvisionnement (figure 1).

Figure 1 : Les différents acteurs du circuit

- Huit types implants dentaires ont été référencés sur l'établissement pour 1150 unités par an, soit un peu plus de 4 implants par jour ouvré.

- Pour chaque type d'implants dentaires, les pièces prothétiques associées sont codifiées dans le logiciel de gestion (vis de cicatrisation, de couverture, piliers, homologue de transfert), soit plus de 230 références par fournisseur.

- Les références et prix marché sont transmis aux utilisateurs sous la forme de fichiers informatiques. Les implants sont mis en dépôt dans les services concernés. Pour chaque patient le clinicien propose un devis sur un support informatisé.

- Le devis est transmis au service de la clientèle pour paiement, ce qui permettra la programmation de l'intervention.

- Après implantation, un bon de commande de régularisation est émis par la pharmacie pour réapprovisionner le dépôt (figure 2).

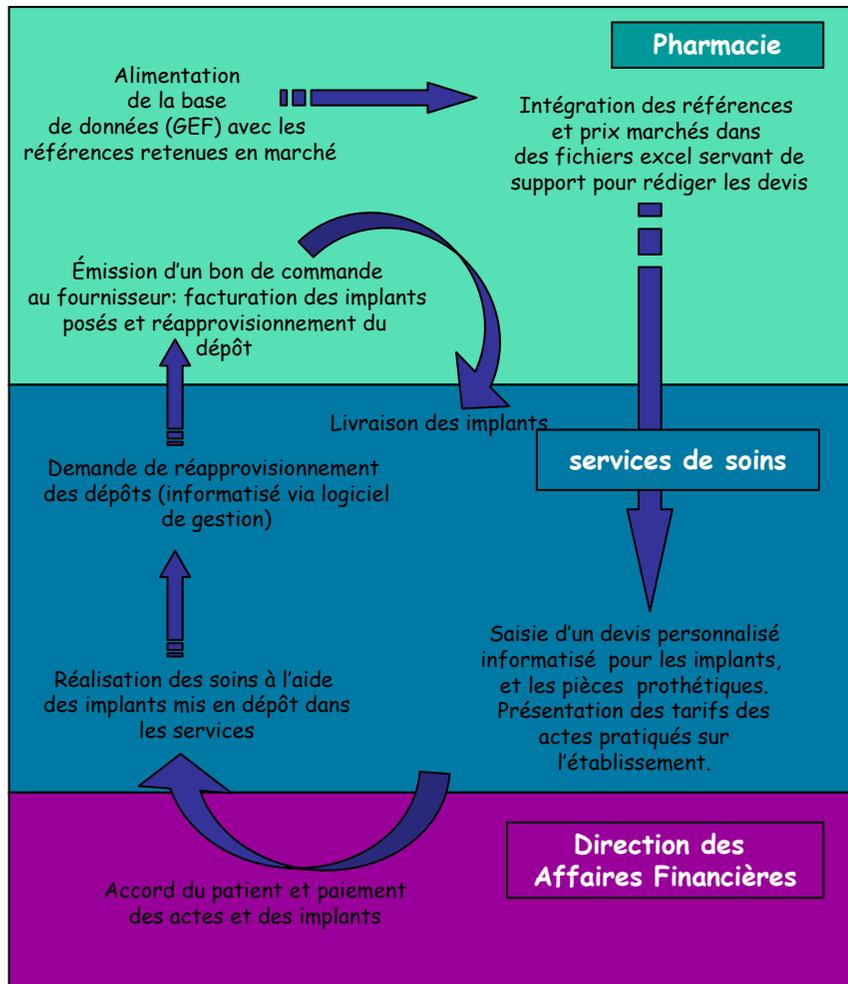


Figure 2 : Les différentes étapes du circuit

Cette activité nouvellement identifiée, est déjà réalisée sur l'établissement sans aucune gestion pharmaceutique des achats. Elle est désormais sous la responsabilité de la pharmacie afin de répondre aux exigences de traçabilité des implants. Elle occasionne un surcroît de temps de travail estimé à un mi-temps d'agent administratif dédié à la gestion des devis et des commandes, malgré l'informatisation du processus.